

EXPOSITION

LES ROUAGES DE L'AVENTURE EUROPÉENNE

Voter à l'Europe, oui mais pourquoi?

Cette expo-animation, propose des clés de compréhension sur le processus décisionnel de l'Union européenne.

Quel sont les rôles des institutions?

Pour qui votons-nous et quel est le rôle des eurodéputés?

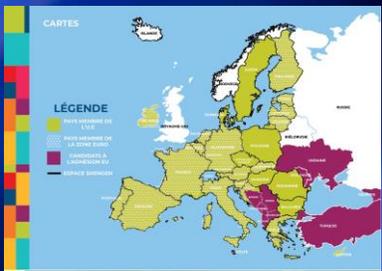
Que coûte l'Union européenne et que nous rapporte-t-elle?

Que font les lobbies?

...

LES ROUAGES DE L'AVENTURE EUROPÉENNE

COMPOSÉ PAR LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE L'ASSOCIATION DE DIRIGANT INFORMATIQUE / FÉDÉRATION DES MAISONS DE LA LAÏCITÉ



LES OUTILS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE RÈGLEMENT
Le règlement est une loi européenne qui s'applique dans tous les États membres de l'UE. Elle est adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen.

LA DIRECTIVE
La directive est une loi européenne qui s'applique dans tous les États membres de l'UE. Elle est adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen.

LA DÉCISION
La décision est une loi européenne qui s'applique dans tous les États membres de l'UE. Elle est adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen.

LA RECOMMANDATION
La recommandation est une loi européenne qui s'applique dans tous les États membres de l'UE. Elle est adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen.

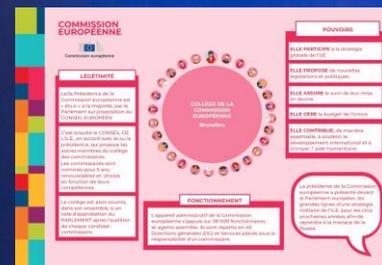
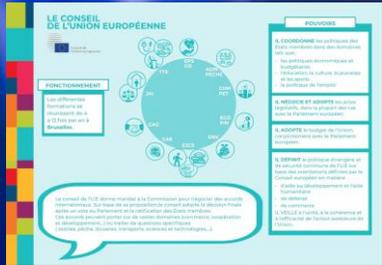
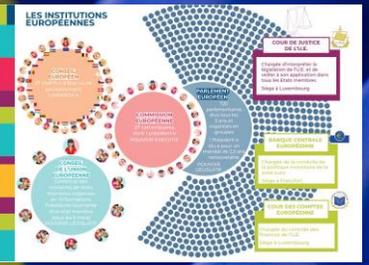
LA RÉGULATION
La régulation est une loi européenne qui s'applique dans tous les États membres de l'UE. Elle est adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen.

LES COMPÉTENCES DE L'UNION EUROPÉENNE

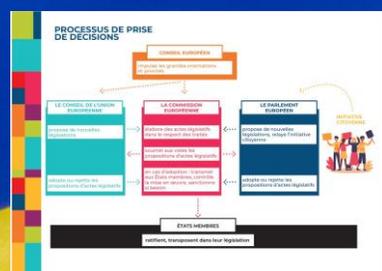
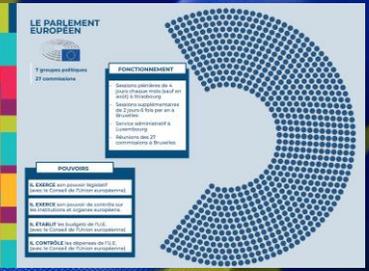
3 CATÉGORIES

- LES COMPÉTENCES EXCLUSIVES DE L'UE**
Le Conseil de l'UE et le Parlement européen adoptent des lois et des règlements dans les domaines suivants :
 - la monnaie
 - le droit de concurrence
 - la politique commerciale
 - la politique de pêche
- LES COMPÉTENCES PARTAGÉES ENTRE L'UE ET LES ÉTATS**
Le Conseil de l'UE et le Parlement européen adoptent des lois et des règlements dans les domaines suivants :
 - la justice
 - la justice pénale
 - la justice civile
 - la justice commerciale
 - la justice administrative
 - la justice sociale
 - la justice culturelle
 - la justice scientifique
 - la justice industrielle
 - la justice agricole
 - la justice forestière
 - la justice maritime
 - la justice aérienne
 - la justice ferroviaire
 - la justice routière
 - la justice maritime
 - la justice aérienne
 - la justice ferroviaire
 - la justice routière
- LES COMPÉTENCES PARTIELLES DE L'UE**
Le Conseil de l'UE et le Parlement européen adoptent des lois et des règlements dans les domaines suivants :
 - la justice
 - la justice pénale
 - la justice civile
 - la justice commerciale
 - la justice administrative
 - la justice sociale
 - la justice culturelle
 - la justice scientifique
 - la justice industrielle
 - la justice agricole
 - la justice forestière
 - la justice maritime
 - la justice aérienne
 - la justice ferroviaire
 - la justice routière
 - la justice maritime
 - la justice aérienne
 - la justice ferroviaire
 - la justice routière

Cartes/ outils/ compétences



Institutions/ Conseil européen/ Conseil de l'U.E./ Commission européenne



Parlement/ composition/ pouvoirs

AUTRES ACTEURS IMPORTANTS: LES LOBBIES

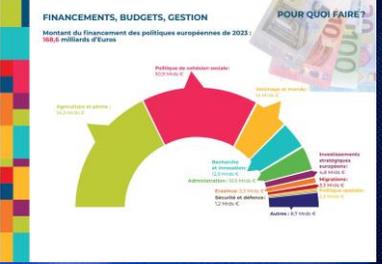
50 000 à 125 000 LOBBYISTES ORGANISÉS INSCRITS AU REGISTRE DE TRANSPARENCE

QUI SONT-ILS?
Les lobbyistes sont des personnes ou des organisations qui cherchent à influencer les décisions de l'UE. Ils sont inscrits au registre de transparence de l'UE.

QUE FONT-ILS?

Les lobbyistes travaillent à influencer les décisions de l'UE en contactant les membres du Conseil de l'UE, du Parlement européen et de la Commission européenne.

Lobbies



FINANCEMENTS, BUDGETS, GESTION

La mise en œuvre des programmes européens se fait à travers des appels à projets et des appels d'offres.

- GESTION DIRECTE**
20% du budget de l'UE
- GESTION INDIRECTE**
80% du budget de l'UE

Financement/ budget/ Next Generation/ gestion

EXPOSITION / DÉBAT LES ROUAGES DE L'AVENTURE EUROPÉENNE

EN PARTENARIAT AVEC
LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE DINANT
ET EST PROPOSÉE EN CO-ANIMATION
AVEC LA RÉGIONALE PAC DINANT- PHILIPPEVILLE

EXPOSITION
DU 18 AU 26 MAI 2024 | 14H>17H30

VERNISSAGE LE 17 MAI À 19H00

ENTREE GRATUITE



A LA MAISON DE LA LAÏCITÉ MICHEL JAMME - RUE VIEILLE EGLISE, 5A - 5670 VIROINVAL
RENSEIGNEMENTS AU 060-31.20.20 OU CAL.NISMES@SKYNET.BE

